



MAISON FAMILIALE RURALE

« VAL DE GARONNE »

82700 ESCATALENS

☎ 05.63.25.14.14

☎ 05.63.25.14.19

NOUVEAU !



Ouverture septembre 2009

CAP MECANICIEN Matériels Agricoles en apprentissage

Objectifs Généraux

- Apprendre un métier, acquérir une compétence dans la maintenance, le diagnostic et la réparation des matériels agricoles.
- Le titulaire du CAP est amené à exercer des activités du niveau de l'ouvrier qualifié dans le cadre de la maintenance, la réparation ou le reconditionnement des matériels agricoles.
- Accéder à des formations de niveau IV (Bac Pro) ou des spécialisations de niveau V (mention Complémentaire).

Public

Cette formation est accessible aux jeunes issus de classe de 3^{ème} (générale ou technologique) ou aux jeunes de moins de 16 ans issus d'autres classes dont les Classes Préparatoires à l'apprentissage.

Contenu

Le contenu de la formation est fixé par les textes en vigueur. Cette formation comporte l'étude du fonctionnement technique des tracteurs et matériels agricoles, la maîtrise des diagnostics, de la réparation, de l'entretien, des réglages....

Les matières enseignées sont : la technologie (étude des mécanismes, dessin technique, physique), les mathématiques, l'expression, la vie sociale et professionnelle, les sports, l'anglais, l'histoire et la géographie.

Orientation

- Bac Pro
- Mention complémentaire en 1 an
- Vie active

Organisation de l'alternance

- 12 à 13 semaines à la MFR par an
- 34 à 35 semaines en entreprise par an

Le contrat d'apprentissage

- Durée : 2 ans (contrat à durée déterminée)
- Rémunération : de 25 à 78 % du SMIC en fonction de l'âge
- L'employeur perçoit chaque année une aide financière.
- L'employeur est exonéré des charges patronales et salariales de sécurité sociale pour les entreprises de moins de 10 salariés. Exonération partielle pour les entreprises de plus de 10 salariés.